

## CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Monsieur,

Vous êtes priés d'assister à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

**MARDI 8 FEVRIER 2022 à 18 HEURES**  
**120 ROUTE D'UZES PROLONGEE**  
**30500 SAINT-AMBROIX**

L'ordre du jour est le suivant :

### ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- Attribution marché voie verte

### DECISIONS :

Décision N°08.-2021 : marché contrats d'assurance

Décision N°01-2022 : CT et SPS pour la voie verte

### Dispositions dérogatoires pendant la crise sanitaire

*Loi Vigilance Sanitaire promulguée le 10 novembre 2021*

La réunion du conseil communautaire se tiendra à huis clos.

Le quorum est fixé au tiers de l'effectif, apprécié sur les seuls présents.

Les membres du conseil communautaire peuvent disposer de deux pouvoirs.

**Il vous est demandé de confirmer votre présence afin de faire le décompte prévisionnel du quorum, et de préciser les pouvoirs donnés.**

Comptant sur votre participation,

En cas d'empêchement, ou pour toute information complémentaire, veuillez contacter Madame MOURARET Brigitte, ou Madame Bérengère BASTIDE, en charge du suivi du dossier, au 04.66.83.77.90. Merci.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Président.  
Olivier MARTIN

Pièces Jointes :

Note de Synthèse

Rappel des préconisations : port du masque et respect des gestes barrières

